

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche

Arrêté du 08 NOV. 2023

modifiant l'arrêté du 11 janvier 2023 portant nomination au comité social d'administration
ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat;

Vu l'arrêté du 27 mai 2022 instituant un comité social d'administration au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et des comités sociaux d'administration d'établissement pour les établissements publics administratifs ;

Vu l'arrêté du 11 janvier 2023 portant nomination au comité social d'administration ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Arrête :

Article 1^{er}

L'arrêté du 11 janvier susvisé est modifié comme suit : Elodie TERRACOL est désignée en qualité de représentante du personnel suppléante au titre de la FSU pour le comité social d'administration ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche en remplacement de Pierre HEBERT.

Article 2

Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>.

Fait le 08 NOV. 2023


Pour la ministre et par délégation,
Le directeur général des ressources humaines,